

## Compte rendu des réunions des directeurs des 8 et 9 janvier 2007

**Devoir de réserve :** Il est rappelé à chacun le devoir de réserve imposé à tout fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions.

**Relations à la presse :** Pour toute demande de la presse, il faut en aviser l'I.E.N.

**Carte scolaire :** 1<sup>ère</sup> phase (phase comptable)

Peut être une ouverture à l'école maternelle Bois Aux Moines à Limay.

Plus sûrement des fermetures à l'école élémentaire Bois Aux Moines à Limay ; à l'école maternelle Armand Gaillard à Mantes La Ville ; à l'école maternelle Les Merisiers à Mantes La Ville ; à l'école maternelle Famy à Issou ; à l'école maternelle Plein Ciel à Issou.

Peut être une fermeture à l'école élémentaire Henri Wallon à Limay ; à l'école élémentaire La Sablonnière à Mantes La Ville.

**Evaluations CE1 :** Ne pas faire de conclusions hâtives à partir de ces évaluations qui subiront probablement des modifications l'an prochain.

**P.P.R.E. :** Ne pas s'arrêter au constat concernant les difficultés des élèves. Passer à l'étape suivante, c'est à dire : apporter des réponses à ces problèmes. (réponses différentes pour chaque élève)

PPAP : réponses apportées en classe .

PPRE : réponses apportées dans et hors de la classe ( pensez au D.R.E sur Mantes La Ville et bientôt sur Limay)

Dans tous les cas : être optimiste.

On peut trouver des cadres permettant la rédaction des PPRE sur le site de l'Inspection Académique ou sur le site de la circonscription de Mantes La Ville.

Le directeur doit être capable de répondre à une famille au sujet du PPRE mis en place pour leur enfant.

Les enseignants spécialisés peuvent et doivent être associés à la réflexion et l'analyse des difficultés des élèves. Ils peuvent intervenir auprès de celui-ci mais pas obligatoirement.

**Evaluations CE2 – 6<sup>ème</sup> :** Utiliser les résultats pour en faire une analyse permettant d'en tirer des enseignements. Travailler sur les variations des écarts.

Ne pas en faire un élément de communication extérieure.

**Avenants des projets d'école :** Les équipes recevront prochainement le retour de l'analyse de ceux-ci faite par Monsieur L'Inspecteur.

Les équipes devront s'interroger sur l'évaluation et les modalités de l'évaluation des compétences ciblées dans les différentes actions menées par les écoles.

**Intervenants extérieurs :** Le document a évolué. Mr Gorieu précise que les nouveaux imprimés se trouvent sur le site de l'Inspection Académique.

**Maîtres ressources – maîtres de soutien :** Ils interviennent actuellement auprès des CP et CE1. Ils interviendront auprès des GS et CP après les vacances de février.

**Réussite éducative :** Sur Mantes La Ville, la fiche « éducation nationale » permettant aux enseignants de préciser le profil scolaire des élèves va être modifiée.

Sur Limay, les différents partenaires se réunissent actuellement pour mettre en place le cadre de fonctionnement.

**Contrat de réussite scolaire :** Les coordonnatrices des REP précisent que c'est l'année du bilan du contrat de réussite scolaire et l'année de l'écriture du « contrat d'objectifs scolaires ».

**Printemps des poètes :** Madame Claux demande aux écoles concernées de compléter un tableau pour préparer l'intervention des BIP.

**Informatique :** Il est demandé aux écoles d'utiliser les adresses ac-versailles, de relever la boîte électronique régulièrement. Il est à noter que les compétences du B2I ont évolué. On peut les trouver dans le BO n° 42 du 16 novembre 2006.

**Equipement à Mantes La Ville :** Chaque école élémentaire recevra un équipement particulier permettant l'utilisation de l'informatique dans le quotidien des apprentissages. Les directeurs doivent signaler à Mr l'Inspecteur le nom des enseignants intéressés par l'installation d'un « tableau numérique interactif » dans leur classe. (formation programmée)

**Stages de formation continuée :** Les T1 de la circonscription sont regroupés avec ceux de Mantes La Ville pour leur stage ayant lieu du 29 janvier au 16 février.

A la page 19, du plan de formation départementale, les collègues de cycle 2 peuvent s'inscrire au stage proposé par la circonscription intitulé « Langue orale et écrite au cycle 2 » qui aura lieu du 24 avril au 11 mai.

**Animation pédagogique :** L'animation pédagogique prévue le 3 février sur l'enseignement de la lecture et concernant les enseignants de GS et CP se tiendra à Mantes La Ville au lycée Camille Claudel.

Monsieur l'Inspecteur remercie tous les enseignants qui ont répondu à l'enquête envoyée sur les pratiques de classe en lecture.

**Langues vivantes :** L'enseignant est responsable de cet enseignement même si ce n'est pas lui qui le dispense. Il doit donc se pencher sur les programmations et progressions de cette discipline. Les vacataires n'ont pas le temps de corriger la totalité des cahiers des élèves. Ce travail doit être pris en compte également par l'enseignant de la classe.

**Sciences et technologie :** Madame Bauduin précise que la bibliothèque pédagogique est riche de nombreux documents dans le domaine des sciences. Des éléments concernant les deux projets sciences (ombres et lumières ; défi-techno) seront bientôt en ligne sur le site de la circonscription.

### **Points divers :**

**Conseils d'école :** Monsieur l'Inspecteur doit être systématiquement noté « excusé ».

**Lutte contre le tabagisme :** Circulaire 196 du 29/11/06. BO n° 46 du 14/12.

Chacun doit veiller à l'application de la loi. Les directeurs peuvent télécharger la signalétique sur le site [www.tabac.gouv.fr](http://www.tabac.gouv.fr)

**PPMS :** (plan particulier de mise en sécurité) Mis en place sur Issou. En cours d'élaboration sur Limay, à terme doit concerner chaque école.

Mr Flicx a été nommé correspondant départemental aux risques majeurs par Mr l'I.A.

[olivier.flicx@ac-versailles.fr](mailto:olivier.flicx@ac-versailles.fr)

**Bibliothèque pédagogique :** Il n'y aura plus de permanence le premier jeudi de chaque mois (pas assez de fréquentation) Rappel des horaires : tous les lundis de 11H30 à 12H30.